

CHORUS pour Tous !

Chorus : qui veut gaspiller des centaines de millions ?

Le ministère des Finances et du Budget se débat avec son informatique et ses procédures, et notamment avec un pharaonique projet à cinq cents millions, dont le retour sur investissement menace d'être négatif ! "Accord", puis "Chorus" : en avant la musique !

Début 2005, on injecte quelques dizaines de millions (quand même) pour toiletter et adapter l'application informatique Accord pour l'échéance du 1er janvier 2006. Le service Accord devient l'AIFE, les anciens chefs sont promus : Accord est mort, vive Chorus.

Chorus est entré en service en janvier 2010. Pour faire le plus simple possible, *Chorus* est un système informatique ayant pour vocation d'améliorer les performances de la gestion comptable des services de l'Etat d'une part, et de permettre à ce dernier un meilleur contrôle de ses dépenses d'autre part, et surtout, supprimer des postes de comptabilité et de gestion par économie d'échelle.

Malgré de très nombreuses mises en garde de la part d'un grand nombre d'experts, par exemple la Cour des comptes, et leurs avertissements répétés et insistants, le système *Chorus* est entré en service le 1er janvier 2010.

Chorus, il y a un monde de la théorie à la pratique...

Sur le papier (et dans l'esprit des technocrates), tout est simple et clair. Il s'agit seulement (sic) de remplacer les 80 logiciels de comptabilité différents existants (1 par administration) par un seul progiciel commun.

La démarche permettant, théoriquement, un réel contrôle de la comptabilité publique.

Les fonctionnaires ne sont pas les seuls à douter de son efficacité : dans un rapport de 2009, la Cour des comptes estimait que Chorus compliquait l'évaluation des comptes publics, et en mars, elle était revenue à la charge dans un courrier à Eric Woerth.

Les députés sont encore plus critiques. En juillet 2009, la commission des Finances de l'Assemblée nationale concluait ainsi un rapport sur Chorus :

« Au vu des nombreuses promesses non tenues et des déboires enregistrés depuis le début de Chorus, la Mission ne cache pas son scepticisme sur la fiabilité des engagements pris et des hypothèses formulées. Les responsables de Chorus devront convaincre par des actes et des résultats, plutôt que par des affirmations non confirmées par la réalité au fil du temps. »

Des « affirmations non confirmées » ? Le calendrier trop optimiste, mais aussi des coûts sous-estimés et des économies surévaluées. Les coûts ? Les députés ont revu les coûts à la hausse :

- installation du logiciel et adaptation des systèmes existants, de 2006 à 2012 : 686,2 millions d'euros,

- coût total sur dix ans, de 2006 à 2015 : 1,1 milliard d'euros (dont un coût de maintenance de 77 millions d'euros par an).

Depuis le déploiement de Chorus, des dizaines de milliers de fournisseurs ne sont plus payés. Des milliers de fonctionnaires ne touchent plus leurs frais de déplacement. Des entreprises sont dans l'obligation de licencier, et se voient imputer des frais bancaires exorbitants.....

UNE REUSSITE TOTALE !

Ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux équivaut à une économie de quelques 34.000 postes dans la fonction publique d'État en 2010, ce qui génèrerait une économie nette de 478 millions d'euros pour l'Etat.

2010 et 2011 constituent la phase haute des départs en retraite. A partir de 2012, les départs vont baisser : on ne pourra pas compter éternellement sur les **baby-boomers**.

Il faut mesurer le coût global de cette politique pour la société : il sera bien plus grand que les économies espérées et les conséquences humaines seront terribles.

A suivre la RGPP pour Tous !

CGT PJJ Nord Pas de Calais 172 rue de Paris
Bâtiment Central – 3^{ème} Etage 59000 Lille
Mail : cgt-pjj-nord-pdc@voila.fr - Site : www.cgtpjj.fr
Contact : 06.33.22.01.40